

Ségou, une coopération franco-malienne pour le bâti en terre



SITES &
- CITES
REMARQUABLES -
FRANCE

Ségou, une coopération franco-malienne pour le bâti en terre



SOMMAIRE

Avant-propos	4
Préambule	12
Introduction	13
I. Ségou, la ville aux 4 444 balanzans	16
II. Ségou, une architecture en banco rouge	22
1. <i>Un paysage urbain au bord du Niger</i>	23
2. <i>Le quartier Somono</i>	24
3. <i>Une architecture traditionnelle</i>	26
III. Un projet urbain pour la construction en terre	30
1. <i>Un projet pour valoriser le bâti traditionnel</i>	31
2. <i>Les travaux : une méthode pour la réhabilitation du bâti en terre</i>	32
3. <i>De multiples enjeux</i>	36
IV. Continuité du projet en temps de crise	44
1. <i>Le contexte de crise</i>	45
2. <i>Les populations déplacées</i>	46
Perspectives	47
Bibliographie	50

Martin Malvy

Président de Sites & Cités remarquables de France
Ancien ministre



Dès sa création, notre Association s'est engagée à promouvoir la diversité des patrimoines, en France comme dans le monde. Du centre ancien médiéval de Figeac au patrimoine de la reconstruction du Havre, du bazar ottoman de Bitola, en République de Macédoine, au bâti en terre crue de Ségou, au Mali, notre engagement est le même : participer à la mise en réseau des compétences de tous les acteurs du patrimoine, développer la connaissance mutuelle et les échanges entre les villes, contribuer à la définition d'une économie d'ensemble de la ville et du patrimoine, et mobiliser les acteurs, élus et techniciens autour de la conservation, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine.

Le patrimoine vernaculaire malien représente encore aujourd'hui de nombreux et beaux ensembles urbains. Ségou, la « cité des balanzans », dispose d'une riche histoire et d'un patrimoine exceptionnel, qui n'est pas seulement un patrimoine que l'on visite ; c'est aussi un ensemble urbain vivant et habité. Cependant, non protégé et délaissé au profit de la construction neuve, il subit de graves dégradations, qui menacent aussi bien son existence que les métiers traditionnels qui y sont liés.

C'est pourquoi, en collaboration avec l'Association des municipalités du Mali et la Ville de Ségou, en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de la Culture, le projet a porté sur les outils à mettre en place pour valoriser ce patrimoine : constitution d'une équipe de travail sur la réglementation au sein de l'Association des municipalités du Mali, organisation d'ateliers thématiques, journées de rencontres, formations de guides et enfin un projet pilote à Ségou.

En 2007, conjointement avec les autorités municipales, a été décidé de mettre en place un chantier pilote de restauration de concessions dans le quartier Somono.

En 10 ans, 76 concessions ont été restaurées, qui abritent plus de 1000 habitants. Ces travaux bénéficient largement à la population locale car chaque année, le chantier emploie près de 50 personnes pendant 90 jours.

Le banco est devenu l'objet d'événements festifs qui rassemblent la population. Depuis 4 ans est ainsi organisée la Fête du banco qui, comme à Djenné autour de la mosquée, valorise ce patrimoine vernaculaire et sensibilise habitants et élus à leur cadre de vie.

Cette reconnaissance locale se double d'une reconnaissance au plus haut niveau de l'État malien : en 2016, le quartier Somono de Ségou a été le premier ensemble urbain en bâti en terre à être inscrit à l'inventaire national par le ministère malien de la Culture. Cette inscription témoigne du travail initié autour de la connaissance, de la prise en compte du bâti en terre en tant qu'élément culturel et patrimonial mais aussi de la formation des métiers et de la sensibilisation des élus et des habitants au bâti en banco.

Aujourd'hui, malgré le contexte sécuritaire, les travaux se poursuivent dans le quartier Somono et des associations se sont créées pour organiser l'entretien des concessions restaurées, en y associant les jeunes et les femmes.

Nous espérons que les travaux se poursuivront encore et qu'ils donneront envie à d'autres collectivités territoriales maliennes, en lien avec l'Association des Municipalités du Mali, de mettre en œuvre des projets de valorisation de l'architecture en terre, voire de construire de nouveaux équipements en banco.

Cet ouvrage, rendu possible par le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, du ministère malien de la Solidarité et de l'Action humanitaire, de l'Association des municipalités du Mali et de la Ville de Ségou et de ses habitants, présente 10 ans de travaux, 10 ans d'une forte coopération et 10 ans d'un projet conjoint, au service de la conservation et de la restauration du patrimoine bâti en banco.

Boubacar Bah

Président de l'Association des Municipalités du Mali



Ce partenariat original, innovant, avec Sites & Cités remarquables de France, a été pour l'AMM, une école, une expérience, une découverte du fabuleux potentiel dont regorgent nos terroirs en termes de patrimoine bâti en banco, qu'il s'agit juste de redécouvrir, de valoriser, de promouvoir, de préserver. Il a permis de donner un nouveau visage à la ville de Ségou, faisant des maisons en terre rouge une véritable attraction touristique, un joyau architectural, qui attirent l'attention, qui émerveillent plus que toute autre infrastructure, aussi moderne soit elle, dans la ville.

Au début de ce partenariat avec l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à Secteurs Sauvagegardés, devenue plus tard *Sites & Cités remarquables de France*, de cette démarche "d'innovation du traditionnel", nous étions loin de nous imaginer l'impact qu'un tel projet aurait sur la ville de Ségou, qui, à l'image des autres villes, au plus profond des campagnes, subit de plein fouet le règne sans partage du béton, de la tôle ondulée. C'est autour de cette architecture locale, traditionnelle, originale, se fondant avec le paysage et l'environnement, que s'est forgée la réputation, l'image, la renommée de villes comme Tombouctou, Djenné, le pays Dogon, faisant de notre pays, une des



premières destinations touristiques en Afrique. Grâce aux actions de *Sites & Cités remarquables*, Ségou a su mettre en valeur son riche patrimoine architectural, authentique, qui fait la fierté de tous les habitants, au-delà, du Mali tout entier.

Vouloir redonner au banco une place dans un contexte d'urbanisation galopante, dans un environnement où la "civilisation du tout béton" est en train de s'imposer comme seule règle sous nos latitudes, est un défi immense, un pari osé, une témérité, que *Sites & Cités remarquables* n'a pas hésité à prendre. Elle a fait preuve de vision prospective exceptionnelle, car de 2006 à aujourd'hui, l'adaptation au changement climatique est devenue une priorité mondiale. Nous sommes convaincus que cette convergence mondiale autour du changement climatique offre une belle opportunité de « revanche du banco », comme axe privilégié des initiatives, stratégies, actions, politiques d'adaptation au changement climatique, le moins coûteux, le mieux adapté pour nos pays.

Le banco est l'alternative à cette « agression » du béton de nos paysages ruraux, qui sont en train de perdre leur harmonie, leur beauté séculaire, engendrant une fracture

socio-environnementale, où l'écolier passe la journée dans une salle de classe en béton, avant de regagner sa maison en banco, où l'enfant né dans le centre de santé en béton, dormira la même nuit sur le sol en terre battue de la maison de ses parents...

L'expérience de Ségou doit être partagée avec l'ensemble des collectivités du Mali, les acteurs culturels, tous les acteurs engagés dans la promotion du patrimoine culturel, architectural. L'AMM, à travers le groupe de travail « Patrimoine-Habitat-Logement », remercie très sincèrement *Sites & Cités remarquables de France* pour ce partenariat exemplaire, pour cette initiative des terres rouges, qui a su faire appel et mobiliser l'expertise locale, qui a su allier harmonieusement et efficacement, transfert et partage de connaissances et qui a su mobiliser nos artisans locaux.

L'AMM sera toujours aux côtés de la commune et de la population de Ségou, pour relever le défi de la préservation des acquis de cet important projet.

Nouhoun Diarra

Maire de la Commune Urbaine de Ségou



Mesdames et messieurs, chers lecteurs, acteurs culturels Voilà une autre publication sur Ségou, pas des moindres, pas de trop. Une très belle d'ailleurs qui vient à point nommé puisque coïncidant avec mon entrée en fonction en qualité de maire de la cité historique et culturelle des balanzans, une ville pétrie d'art depuis la nuit des temps.

Que de joie, que de bonheur qui combent les populations ségoviennes en cet instant solennel où nos partenaires, nos amis de *Sites & Cités remarquables de France*, à travers le projet de valorisation du patrimoine de bâti en terre nous aident à faire émerger notre savoir-faire dans ce domaine combien sensationnel et exaltant.

La rédaction et la publication de cette édition répondent à un besoin essentiel : ne pas perdre la mémoire qui nous permet de mieux nous connaître nous-mêmes, de nous faire comprendre par les autres.

« Connais-toi toi-même », a dit le sage philosophe grec Platon.

L'ambition des éditeurs de ce livre n'est ni de conserver, ni de préserver uniquement notre patrimoine banco parce qu'il est notre identité. Ils nous sensibilisent à le conserver et à le préserver parce qu'il est l'avenir.



L'architecture en banco :

- Donne une maison commode adaptée à toutes les saisons à cause de son isolation thermique ;
- Favorise l'économie de l'énergie et réduit les dépenses en équipement ;
- Utilise la main-d'œuvre et les ressources locales (l'argent investi reste au niveau local) ;
- Contribue au développement local ;
- Assure le développement du tourisme ;
- Draine des ressources pour l'État, les populations, les hôteliers, les artisans à travers le tourisme.
- Crée des emplois et lutte contre la pauvreté ;
- Exporte l'image et le savoir-faire malien.

La maison en parpaing :

- Endette les populations ;
- Spolie l'économie familiale, locale et nationale (importation) ;
- Amplifie dans les maisons, les rudes conditions climatiques (chaleur et froid) ;
- Ajoute une nuisance sonore en cas de fortes pluies.

Le patrimoine en banco est donc un maillon essentiel de notre économie au même titre que l'agriculture et l'élevage. Notre défi en tant qu'autorité est de l'intégrer parfaitement dans les programmes de développement de notre commune. Ce travail exige une participation accrue à tous les niveaux : Etat, collectivités, populations, décideurs.

Le processus de décentralisation, à l'œuvre dans notre pays, est aujourd'hui une opportunité à saisir pour promouvoir l'intégration de notre patrimoine bâti en terre dans nos stratégies de développement.

La commune urbaine de Ségou s'engage avec ses amis et partenaires de *Sites & Cités remarquables de France* à tout mettre en œuvre pour contribuer à la bonne visibilité et à la valorisation du patrimoine bâti ségovien.

Le maire de Ségou et le conseil municipal travailleront inlassablement pour conserver, restaurer et vulgariser cet héritage en terre qui est le fruit du talent des aînés qu'il faut à tout prix s'approprier.

Merci chers amis, vous avez tout le soutien du conseil municipal, des populations et autres acteurs culturels de Ségou parce que ce projet est porteur d'espoir. Faisons en sorte qu'il soit pérenne.

Bruno Favel

Chef du département des Affaires européennes et internationales au ministère de la Culture



La France est reconnue pour sa législation et son expérience en matière de gestion, de conservation du patrimoine et pour ses outils pertinents de mise en valeur, au premier rang desquels figurent les « Sites patrimoniaux remarquables ». Cette expérience et expertise française est très demandée dans le monde, notamment au Mali.

Depuis 2005, le ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines - Département des affaires européennes et internationales), soutient le projet porté par *Sites & Cités remarquables de France* et ses partenaires au Mali. En échangeant sur la place du patrimoine traditionnel dans l'économie locale, sur la sensibilisation des habitants au patrimoine, sur les techniques de restauration et d'entretien du bâti en terre et sur son intégration dans un plan d'urbanisme, ce projet constitue un excellent moyen pour revaloriser l'image du bâti traditionnel malien, trop souvent décrié et méconnu.



Malgré les difficultés que rencontre le Mali, la continuité du projet témoigne de l'étroite collaboration entre *Sites & Cités*, les coordinateurs sur place, la Ville de Ségou, l'Association des municipalités du Mali et le ministère malien de la Solidarité et de l'Action humanitaire.

C'est ce partenariat qui aujourd'hui se manifeste par cette publication et qui demain rendra possible l'avenir du projet du quartier Somono de Ségou.

Christophe Katsahian

Délégué adjoint à l'action extérieure des collectivités territoriales au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères



Parmi ses nombreuses actions, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères soutient les projets de coopération internationale à vocation patrimoniale, particulièrement lorsqu'ils entraînent également une amélioration de l'habitat des populations.

Le ministère a, dès la création de l'Association, apporté son soutien aux actions internationales menées par *Sites & Cités remarquables de France* et son réseau.

C'est le cas notamment au Mali où nous soutenons activement le projet de protection et de valorisation du patrimoine urbain, qui vise notamment à une plus grande prise en compte du bâti en terre ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance en matière d'urbanisme et de patrimoine. La restauration des concessions du quartier Somono à Ségou constitue une opération pilote et une déclinaison concrète de ce projet.

Les 10 ans de travaux menés par *Sites & Cités remarquables de France* viennent conforter le lien intrinsèque qui unit les hommes et leur territoire. Par cet ouvrage, *Sites & Cités* illustre de la plus belle des manières.

Madani Niang**Conseiller municipal de la Ville de Ségou****Ségou Woooh Ségou !!!¹**

«Yiri don, soh don, yèrè don dé gnogontè» : ce proverbe, qui se traduit mot à mot par «savoir monter à l'arbre, savoir monter à cheval, ce savoir est le meilleur», signifie que de toutes les connaissances, la connaissance de soi est la meilleure et se rapproche ainsi quelque peu de ce que disait le philosophe grec Platon : «Connais-toi toi-même». Cette interpellation peut fièrement s'afficher et sans équivoque, comme slogan pour «Ségou bogo blenni so», le bâti en terre rouge de Ségou. La réhabilitation du bâti en terre entreprise à Ségou a véritablement permis aux habitants de retrouver les fondements d'un savoir-faire et d'une culture qui leur sont propres.

En effet, l'initiative ségovienne de restauration et de valorisation de l'architecture de terre focalise de plus en plus l'attention des populations et des autorités administratives et politiques sur le patrimoine culturel en général, le patrimoine vernaculaire et sur l'architecture de terre en particulier.

En cela, *Sites & Cités remarquables de France*, dans un cadre partenarial, et forte de son expérience riche et variée, a contribué efficacement à la redécouverte de ce savoir-faire traditionnel, à sa matérialisation sur plus de soixante dix concessions dans le quartier Somono au bénéfice de plus de mille personnes.

Cet engagement de *Sites & Cités remarquables* a restauré la confiance en l'architecture traditionnelle tout en consolidant les acquis pour que l'habitat de terre ne soit plus assimilé à un signe de pauvreté. Au contraire, il attire désormais par son faible coût de revient et par le confort climatique et offre un cadre de vie de qualité aux populations.

Les travaux de restauration ont permis la reconstitution des corps de métier artisanaux, notamment des maçons spécialisés dans l'architecture de terre, la création d'une main d'œuvre journalière et la formation des habitants bénéficiaires à l'entretien et à la petite réparation de leur habitat. Le lobbying constant auprès des élus, des autorités administratives et techniques ouvre beaucoup de perspectives, surtout avec la mise en place du Comité de Développement du Quartier et l'ouverture par l'État d'une Mission Culturelle à Ségou, fermement engagée dans l'inventaire, la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel qu'est le bâti en terre crue.

Il revient aux responsables communaux de Ségou de fertiliser davantage ce champ d'espoir par un engagement sans faille et une volonté politique inébranlable qui se traduiront par la construction en terre de tous les équipements publics. C'est à ce prix que le riche patrimoine culturel de ce Ségou tant chanté sera exhumé et pourra alors pleinement bénéficier de toutes les expériences de sauvegarde, de restauration, de valorisation et de médiation que *Sites & Cités remarquables* met, chaque année, à sa disposition à travers les rencontres d'experts du monde entier.

1. Cri de ralliement, d'interpellation du Ségou des temps anciens.

Introduction

Marylise ORTIZ
Directrice de Sites et Cités

L'architecture en banco constitue dans une grande partie du Mali un mode de construction séculaire encore en place et bien vivant. Au-delà des sites et édifices emblématiques tels Djenné, Tombouctou ou Mopti, les ensembles urbains et ruraux, encore très nombreux, constituent le reflet des identités culturelles locales. Ils offrent également un double attrait : un moindre coût de construction et d'entretien et des qualités bioclimatiques importantes dans cette région soudano-sahélienne. Cependant, si les spécificités patrimoniales de cette architecture sont reconnues, c'est essentiellement au niveau des monuments. Elles sont encore difficilement prises en considération quand elles concernent les ensembles vernaculaires et le logement.

Ainsi, au quotidien, là où les ménages disposent de peu de ressources monétaires, et parce qu'ils permettent des constructions étalées dans le temps, le parpaing et la tôle deviennent les matériaux d'usage principal. Mais aussi parce que le ciment a la connotation d'une prétendue « modernité » et de richesse, l'architecture de terre ayant souvent une image négative associée à la construction du pauvre...ou des très riches. Au Mali, l'enjeu porte donc aujourd'hui sur ces ensembles urbains ou ruraux qu'il s'agit de conserver et de valoriser. Ils sont l'alternative aux besoins en logements, en particulier sociaux, réalisés à la périphérie des villes.

C'est dans ce cadre que depuis 2006, un partenariat a été noué entre l'Association des Municipalités du Mali (AMM) et *Sites & Cités*. La réflexion porte sur la protection et la valorisation des centres anciens et la mise en œuvre d'une législation adaptée.

Le groupe de travail « Patrimoine Habitat-Logement » constitué au sein de l'AMM en 2007 regroupant élus, représentants des ministères et professionnels de la construction et en relation avec *Sites et Cités* a eu pour objectif de trouver un mode de dialogue entre services de l'État et collectivités pour mettre en application une réglementation donnant aux communes des opportunités de développement économique et social dans le cadre d'une mise en valeur de leur patrimoine.

Le chantier-pilote de Ségou est un démonstrateur pour cette démarche ; il a pour but de montrer l'intérêt du bâti en terre, en termes culturel, économique et climatologique et de redonner de la fierté à ses occupants. En effet, l'analyse des difficultés réalisée en 2006 a fait ressortir un désintérêt de plus en plus perceptible des populations à l'égard du cadre de vie offert par l'architecture traditionnelle, lié notamment aux manques de ressources mais aussi aux pertes de savoir-faire et d'image de ce bâti traditionnel, considéré comme indice de pauvreté.



Îlot restauré à Ségou, en 2009.

Au-delà de son côté emblématique, le projet a donc pour vocation de redonner le goût de l'architecture domestique en banco et de protéger ce remarquable bâti traditionnel par la mise en place d'outils d'urbanisme adéquats.

Les travaux sur la gouvernance autour de l'urbanisme patrimonial ainsi que le projet pilote de Ségou ont reçu le soutien de nombreux partenaires, notamment du ministère malien de la Solidarité et de l'Action humanitaire, des ministères

français de l'Europe et des Affaires étrangères et de la Culture. Les partenaires se sont également appuyés sur la coopération décentralisée entre Angoulême et Ségou, mais aussi plus particulièrement sur la société civile, les professionnels et les autorités traditionnelles avec en premier lieu, le chef de quartier.

I. Ségoou, la ville aux 4 444 balanzans

Étienne Féau
Conservateur en chef
du patrimoine



1. La maison des Sofas, à Ségoou, vers 1890.
2. Carte du Mali.

*Ségoou, ses karités et ses balanzans
au nombre de quatre mille quatre
cent quarante-quatre, plus un
petit balanzan au tronc tordu :
tous les Ségoviens ne savent pas
où il se trouve, encore moins
l'étranger, l'homme sans yeux...*

***Ainsi commence la geste de Ségoou rapportée de génération
en génération par les griots...***

Arbre mythique, le « balanzan » (de son nom scientifique *acacia albida*), est une sorte d'épineux, toujours vert en saison sèche, qui pousse en abondance dans la région. Ces 4444 balanzans évoqueraient le nombre exact des guerriers de l'ancien roi Da Monzon ; selon une autre tradition, la première partie du nombre, 4000, renverrait aux quatre mille soldats de l'armée royale, la seconde, 40, aux trente-neuf provinces du royaume auquel s'ajoute le royaume allié de Sarro, enfin le dernier chiffre, 4, à la cour royale, tandis que le petit balanzan au tronc tordu symboliserait le roi lui-même ou le secret de la royauté.

***Située sur la rive droite du fleuve Niger, à 230 km à l'est de
la capitale Bamako, Ségoou relève d'une longue histoire :*** fondée dans les premiers temps par des pêcheurs Bozo, elle fut ensuite investie par les Soninké, les Malinké et enfin les Bambara au XVI^e siècle. Mais il faut attendre le XVIII^e siècle pour que Biton Mamary Coulibaly (vers 1690-1755) fasse de Ségoou la capitale du royaume bambara, précisément de Ségoukoro (le « vieux » Ségoou), dans les faubourgs de la ville actuelle, où subsistent sa tombe et la mosquée de terre qu'il fit construire en mémoire de sa mère Ba Sounou Sacko.

Ségou est la capitale historique et culturelle des Bamana (que les Européens ont déformé en Bambara). Les Bamana constituent le groupe ethnique du Mali le plus important (plus de deux millions d'individus) et occupent quasiment tout le sud-ouest du pays : leur langue est comprise sur l'ensemble du territoire. Le mot *Bamana* viendrait de :

- *Ban* (refus) et *mana* (maître) : « ceux qui ont refusé d'être dominés »,
- ou signifierait en malinké, langue proche du bamana : « infidèles », c'est-à-dire non musulmans.

Jadis, les Bamana se divisaient en un certain nombre de clans, vassaux de l'ancien empire Malinké (XII-XV^e siècle).

Relatée par les griots, la légende veut qu'un jour, deux frères Bamana s'exilèrent vers l'ouest à la recherche d'un lieu pour s'établir. Ces deux frères, Baramangolo et Niangolo, n'ayant pas trouvé de pirogue pour traverser le Niger, un énorme silure s'approcha d'eux et les transporta sur son dos à l'autre rive. C'est pourquoi on les appela koulou-bali (koulou : « pirogue » / bali : « sans »), qui devint Koulibali (écrit encore Coulibaly), patronyme très courant dans cette région. Baramangolo fonda le royaume de Ségou et la dynastie des Koulibali, tandis que Niangolo, à la suite d'une dispute, se sépara de son frère et s'exila sur la rive gauche du fleuve pour fonder la dynastie des Koulibali Massassi (« rejets du roi ») et le royaume de Kaarta. Cette légende se situerait au XVI^e siècle. Ce qui est certain, c'est qu'au début du XVIII^e siècle Biton Mamari Coulibaly (1712-1755) réorganisa le royaume de Ségou qui prit le pas sur celui du Kaarta ; ayant établi une armée de métier, le roi Biton repoussa les incursions marocaines au nord, les Malinké au sud et occupa les territoires peuls du Macina. Ségou connut sur près d'un siècle une certaine prospérité sous le règne de Biton et de ses successeurs, Ngola Diarra (1766-1790), Monzon Diarra (1792-1808) et Da Monzon Diarra (1808-1827).

En 1779, l'explorateur écossais Mungo Park devait écrire : *« La vue de cette cité étendue..., la foule et les terres cultivées des alentours, tout cela offrait un aspect de civilisation et de magnificence que je m'attendais peu à trouver au cœur de l'Afrique. »*

En 1818, le marabout Sékou Amadou (1766-vers 1845) fonda le royaume peul du Macina qui étendit progressivement son influence sur Djenné et Tombouctou. Da Monzon dut faire alliance avec les Bamana du Kaarta pour contrer ce royaume rival. Mais ses successeurs se retrouvèrent pris en tenaille entre les Peuls du Macina à l'est et au nord et les Toucouleurs¹ de l'ouest aux solides visées expansionnistes qui provoquèrent le déclin de Ségou... C'est ainsi que le marabout toucouleur El Hadj Oumar Tall (vers 1795-1864) envahit Ségou en 1861 pour en faire la capitale de son empire musulman obligeant la population restée fidèle à l'animisme à se convertir à l'islam et ceinturant la ville d'importantes fortifications. L'année suivante, partant à la conquête du Macina et de Tombouctou, il confia Ségou à son fils Ahmadou Tall (1836-1897). Après la mort de son père en 1864, le sultan Ahmadou régna sur Ségou jusqu'à l'arrivée des Français en 1890 mais dut affronter tout au long de son règne la résistance de l'aristocratie bambara.

Nommé entre temps gouverneur du Sénégal en 1854, le colonel Louis Faidherbe (1818-1889) cherchait à établir une route commerciale entre les bassins du Sénégal et du Niger : il envoya à cette fin le lieutenant Eugène Mage et le Dr Louis Quintin à Ségou, qu'ils atteignirent en février 1864. Mage donna la première description détaillée de l'empire toucouleur de Ségou dans son *Voyage au Soudan occidental* édité en 1868.

1. Les Toucouleurs : population de langue peule, vivant principalement dans le nord du Sénégal, en Mauritanie et au Mali.



1. Porte du tata d'El Hadj «Omar» à Ségou, vers 1890.

2. Le colonel Archinard sous sa tente, vers 1890.

Quelques années plus tard, en 1880, le capitaine Joseph Gallieni (1849-1916) lança une expédition de reconnaissance dans la région (dont le récit fut publié en 1885 sous le titre Mission d'exploration du Haut-Niger) : parti de Saint-Louis le 30 janvier, il remonta en bateau le fleuve Sénégal sur environ 100 km et parvint le 29 mars à Bafoulabé, au Soudan, où il conclut un traité avec les chefs locaux et établit un protectorat de la France. En 1881, il négocia avec le sultan Ahmadou le traité de Nango accordant à la France le commerce du Haut-Niger. Sous le grade de lieutenant-colonel, il reçut, le 20 décembre 1886, le titre de gouverneur avec le commandement supérieur du Haut-Fleuve (Sénégal) ou Soudan français (aujourd'hui Mali). En plein processus de la conquête du Soudan, Gallieni obtint en 1887 différents succès aux dépens d'Ahmadou et, après lui avoir infligé la défaite de Siguiri en Guinée, imposa à l'Almamy Samory Touré (1830-1900), la signature d'un traité abandonnant la rive gauche du Niger à la France.

En 1888, le commandement supérieur fut confié au capitaine Louis Archinard (1850-1932) qui avait déjà fait campagne aux côtés du colonel Gustave Borgnis-Desbordes entre 1880 et 1884. C'est lui notamment qui avait construit les forts de Kita et de Bamako. La mission du nouveau commandant était claire, celle de l'anéantissement de l'empire toucouleur. Fort de son artillerie, le commandant Archinard prit Koundian le 18 février 1889 et entra dans Ségou le 6 avril 1890. Farouchement indépendants, les Bambara luttèrent jusqu'en 1893 contre le pouvoir colonial : le roi Bodian Coulibaly, mis en place par les Français en 1890, fut destitué trois ans plus tard et dut céder la place au capitaine Antoine Bonaccorsi, premier commandant du cercle de Ségou. Au même moment, Archinard, promu colonel, réduisit l'empire du Macina en prenant Djenné (12 avril 1893), Mopti (17 avril 1893) et enfin Bandiagara (29 avril 1893), anéantissant ainsi les derniers foyers de résistance à l'expansion coloniale de la France.

Plus tard Ségo devint successivement chef-lieu de cercle² (1890-1952) et commune de moyen exercice en 1953. En application de la loi du 18 novembre 1955 relative à la réorganisation territoriale en Afrique et à Madagascar, modifiée par la loi du 10 novembre 1956, Ségo devint une commune de plein exercice³. À l'accession du Mali à la souveraineté nationale, Ségo devint la capitale de la quatrième région administrative du même nom.

Aujourd'hui Ségo est, après Bamako, la deuxième ville du Mali avec 164 000 habitants, 700 000 pour le cercle de Ségo et plus de deux millions pour la région, rivalisant avec la région de Mopti. Bénéficiant d'une agriculture prospère (mil, coton, arachide, riz, canne à sucre), irriguée par le barrage de Markala et gérée par l'Office du Niger, d'une industrie principalement cotonnière et textile (Compagnie malienne des textiles) et d'un commerce en plein essor, lié à sa position stratégique dans le réseau routier et fluvial du pays, Ségo est économiquement une des villes les mieux pourvues du pays.

La ville de Ségo est constituée d'une quinzaine de quartiers : Alamissani, Angoulême, Bagadadji, Bougoufié, Comatex, Dar Salam, Hamdallaye, Médine, Mission Catholique, Missira, Ségo Coura, Sido Soninkoura, Somono, Sokalakono et Bananissabakoro. Le cercle de Ségo regroupe la commune urbaine de Ségo et 29 communes rurales (Pélangana, Sébougoubou, Konodimini, N'Gara, Massala, Sakoïba, Soignébou-gou, Cinzana, Samené, Dioro, Farakou-Massa, Kamiandougou, Diédougou, Koumandougou, Bellen, Baguidadougou, Farako, Sama-Foulala, Souba, Digandougou, Katiéna, Fatiné, Diouna, Markala, Dougabougou, Togou, Boussin, Sansanding et Sibila), totalisant 554 villages et quartiers.

2. Les cercles sont des collectivités territoriales maliennes, au nombre de 49.

3. Statut créé pendant la période coloniale.

Le 22 décembre 2011, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret relatif au classement dans le patrimoine culturel national du quartier administratif de Ségo. Le quartier administratif de Ségo⁴ comprend des exemples de l'architecture traditionnelle en terre crue somono et bambara et un ensemble de bâtiments construits à la période coloniale dans le style architectural néo-soudanais comme l'hôtel de ville, la résidence de l'ancien gouverneur ou les pavillons de l'Office du Niger.

La Ville de Ségo est jumelée avec la ville française d'Angoulême depuis 1984 et avec la ville américaine de Richmond en Virginie, depuis 2009.

4. Les 12 pavillons de l'Office du Niger ; le Palais du Gouverneur (actuel Gouvernorat de la Région) ; la Résidence du Gouverneur de la Région ; le Centre de Documentation de l'Office du Niger (Karéri) ; le Commissariat de Police de Ségo ; le Palais de justice de Ségo ; le Collège ou « Quartier Administratif de Ségo ».



1. La Résidence de Ségo, mise en chantier en 1928.



2. Ségo en 1936 : au 1^{er} plan le quartier administratif, au centre le quartier commercial, au fond le quartier Somono.



3. Le port de Ségo, 1919/1939.

II. Ségou, une architecture en banco rouge

Boubacar Keita
Coordinateur du projet à Ségou

Marylise Ortiz
Directrice de Sites & Cités



1. Concession restaurée du quartier Somono.



2. Vue des toits du quartier Somono.

1. UN PAYSAGE URBAIN AU BORD DU NIGER

Ségou constitue aujourd'hui un ensemble urbain très étendu sur la rive droite du Niger qu'elle longe sur plusieurs kilomètres. Elle offre un paysage urbain marqué par de larges allées souvent ombragées par des balanzans, que borde un bâti à un seul niveau en grande partie encore en banco. La couleur rouge du banco due à l'enduit de finition fait la particularité et la réputation de la ville.

Les explorateurs occidentaux venus à Ségou à la fin du XVIII^e siècle et au cours du XIX^e siècle, tels Mungo Park en 1796 ou Eugène Mage en 1864, font état **d'une ville en grande partie ceinte d'une épaisse muraille de terre à l'intérieur de laquelle s'élevaient des palais et des bâtiments à un ou deux niveaux couronnés de terrasses.** Les dessins et clichés photographiques pris au cours de ces expéditions témoignent

d'une grande richesse architecturale et du savoir-faire des maîtres-maçons.

Ainsi Mungo Park présente-t-il Ségou à son arrivée dans la ville en 1796 : « La capitale du Bambara, Sego, où j'arrivais alors, consiste proprement en quatre villes distinctes (...). Toutes sont entourées de grands murs de terre. Les maisons sont construites en argile ; elles sont carrées et leurs toits sont plats ; quelques-unes ont deux étages, plusieurs sont blanchies. Outre ces bâtiments, on voit dans tous les quartiers des mosquées bâties par les Maures. Les rues, quoique étroites, sont assez larges (...) j'ai lieu de croire que Sego contient dans sa totalité environ trente mille habitants. »¹

C'est également une ville prospère : « L'aspect de cette grande ville, ces nombreux canots qui couvraient la rivière,

1. Mungo Park, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, La Découverte/Poche, 2009 (traduction : Jean-Henri Castéra et Adrian Adams).

cette population active, les terres cultivées qui s'étendaient au loin à l'entour me présentaient un tableau d'opulence et de civilisation que je ne m'étais pas attendu à rencontrer dans le centre de l'Afrique. »²

À l'est de cette ville fortifiée s'étendait Somonosso, le quartier des pêcheurs et à l'ouest s'installa à partir de la fin du XIX^e siècle l'administration coloniale, constituant un nouveau quartier avec l'ensemble des bâtiments de l'Office du Niger. La ville fut aménagée, les quartiers anciens restructurés dans les années 1930 et l'enceinte fortifiée a laissé place au quartier commercial.³

2. LE QUARTIER SOMONO

Au bord du fleuve Niger, le quartier Somono correspond à la partie la plus ancienne de Ségou. Il existait dès l'époque des Coulibaly et est sans doute à l'origine de la ville. Somono signifie pêcheur et Somonosso « quartier des pêcheurs ». Le terme de « Somono » ne correspond pas à une ethnie, mais à une activité. Est Somono toute personne qui a comme activité principale la pêche, qu'elle soit Bambara, Minianka, Senoufo, Mossi, Peul...

D'une superficie de 750 000 m², Somonosso compte aujourd'hui 8 000 habitants. Il est encadré au nord par le fleuve Niger, à l'est par le quartier Bougoufié, au sud par le quartier Hamdallaye et à l'ouest par le quartier commercial. Les berges sont occupées à la fois par les activités des pêcheurs et des maraîchers. C'est un lieu d'habitat constitué

2. Mungo Park, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, Éditions La découverte, 1996, p. 205-206.

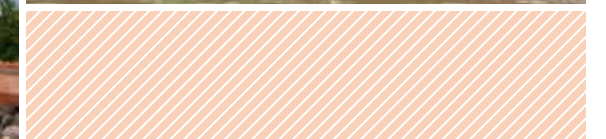
3. Paul-Emile Cadilhac, « 6000 km au-dessus de l'AOF » dans l'illustration du 29 février 1936 : « A la place de la ville féodale, une autre est née, toute différente, une cité d'un intérêt triple, administratif, industriel et indigène, mais Ségou est avant tout cette Stin [Société des travaux d'irrigation du Niger]... ».

de concessions et de rares petits commerces.

Le plan géométrique appartient à la restructuration de 1929, opérée par l'administrateur Alexandre de la Rocca : le quartier s'organise autour de rues larges et régularisées alors, dont les percées laissent à lire la présence permanente du fleuve. Malgré la restructuration de 1929, de nombreux vestiges d'architecture soudano-sahélienne du XIX^e siècle perdurent : bâtiments dotés de toits en terrasse ; ici et là vestibules, vérandas, antichambres expriment une architecture délicate de la fin du XIX^e ou du début XX^e siècle. Elles témoignent de la durabilité de l'architecture en banco lorsqu'elle est entretenue. Plus que tous les autres quartiers, Somonosso garde encore certains traits rustiques qui lui sont caractéristiques comme, entre le tracé régulier de ses rues, des ruelles tortueuses et des concessions exiguës, et aussi les relations communautaires fondées et hiérarchisées par les grandes familles Thiéro, Djiré et Dembélé.

Ce quartier est aussi le plus pauvre de Ségou. On n'y trouve ni structures de santé ni écoles. Les habitants, majoritairement analphabètes, y vivaient exclusivement des produits de la pêche. Or, depuis des années, du fait de la mauvaise pluviométrie récurrente et du déversement des eaux usées toxiques issues des teintures et des usines dans le fleuve, la pêche a quasiment disparu. Les populations n'ont plus d'espaces cultivables. Les hommes actifs ont préféré aller poursuivre leur activité dans les pays voisins, en Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo ou au Bénin. Ceux qui sont restés ont de la peine à subvenir aux besoins élémentaires de la famille comme la nourriture, les médicaments. Cela crée une tension, un enjeu autour de rares opportunités.

La diminution du pouvoir d'achat des populations ne leur permet plus de faire face aux exigences d'entretien annuel que demandent les constructions en banco. De plus, l'extension urbaine autour de Somonosso a progressivement



1. Scènes de la vie quotidienne dans le quartier Somono.
2. Plan parcellaire du quartier Somono.
3. Les toits du quartier Somono.

éloigné le quartier des bancotières⁴ rendant l'accès aux matériaux plus difficile et plus onéreux du fait du coût de transport. Cette extension du quartier et de la ville a aussi transformé les habitants en « urbains » et les a éloignés d'une tradition constructive et d'entretien. Les savoir-faire traditionnellement portés par les familles rurales ont disparu. Face à ces difficultés, les populations dans l'espoir de trouver des solutions plus pérennes ont commencé à employer des matériaux importés plus résistants aux intempéries, tels que le ciment, les fenêtres et portes métalliques. Non seulement ces interventions sont de nature à aliéner l'authenticité du bâti et à interférer dans l'esthétique et l'harmonie des anciens édifices en terre, mais elles produisent de plus un inconfort thermique qui rejait sur la santé des habitants.

Ainsi, bien qu'elle soit un pan important du patrimoine bâti de la région de Ségou, cette architecture ancienne se trouve aujourd'hui fragilisée par la pression du développement urbain, la démolition, la spéculation foncière, la vente illicite des biens immobiliers, le non-respect des règles, en particulier d'urbanisme, et les dégradations liées aux intempéries.

L'ensemble de ces raisons et le fait que Somonosso constitue un ensemble homogène remarquable d'architecture en banco a conduit au choix de ce quartier pour le projet-pilote de restauration du patrimoine et du bâti vernaculaire.

C'est le premier projet de ce genre mis en œuvre à Ségou depuis l'indépendance du pays en 1960.

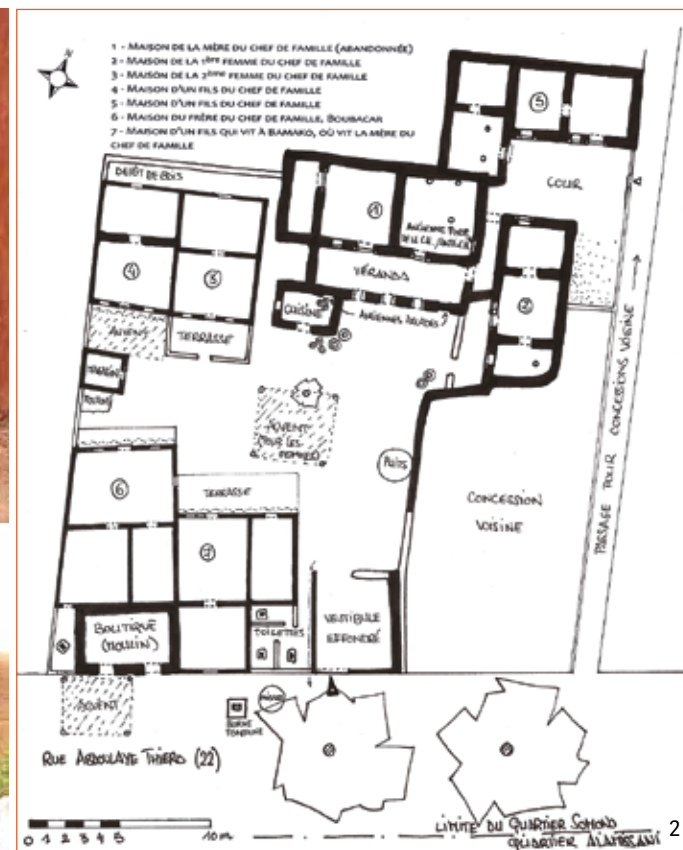
3. UNE ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

L'habitat traditionnel est du type soudano-sahélien en terre crue avec des toits en terrasse. Les éléments constitutifs de ces constructions sont d'origine locale. Chaque concession forme un ensemble bien délimité par un mur extérieur continu, véritable enceinte que renforcent des contreforts, dont la forme élargie évoque des « pieds d'éléphants », d'où leur nom. Portes et fenêtres sont de petites dimensions, ne permettant pas toujours une bonne aération ou ventilation des pièces. Les murs sont surmontés d'acrotères qui dissimulent les toits-terrasses et qui peuvent présenter des décors.

Les concessions sont tournées vers l'espace intérieur et se développent autour d'une cour. Du fait de la cohabitation de plusieurs générations et de la polygamie, elles peuvent abriter de grandes familles (10 à 30 personnes). La composition de la famille influence la forme du bâti. Une concession se compose d'un foyer autour d'un homme accompagné de son ou ses épouses et leurs enfants. Chaque fils pourra avoir son foyer avec une ou plusieurs épouses au sein de la même concession. À cela s'ajoute l'accueil d'autres parents avec leur famille. Ces concessions sont souvent de grandes dimensions pour pouvoir accueillir ces familles étendues, mais dans le quartier Somonosso, elles ont aussi été divisées au fur et à mesure et peuvent présenter des espaces plus petits.

À l'intérieur de l'enceinte, les espaces correspondent à une organisation bien établie.

Espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur, le **vestibule - Bloho -**, souvent en chicane de façon à cacher l'espace intérieur des passants, est la pièce emblématique de la concession. C'est une pièce fondamentale d'accueil et de discussion au sein de laquelle des décisions importantes telles que celles concernant la destinée de la famille sont



1. Succession des murs des concessions bordant les rues du quartier Somonosso.
2. Plan d'une concession.
3. Cour intérieure d'une concession.

4. Gisements de terre pour les constructions.

prises : c'est là qu'est désigné par exemple le fils prodigue qui subviendra aux besoins du reste de la famille - *Fasso ntouloma* -. Le vestibule accueille les visiteurs, les étrangers de passage, voire un marabout et sa dizaine de talibés⁵, sans restriction de temps, mais aussi les pileuses ou toute autre activité lors d'intempéries. Cet espace peut dans certains cas être très vaste au détriment des autres pièces, car il est multifonctionnel. Il présente traditionnellement une façade plus recherchée et décorée que le reste de la concession.

Son toit fait de bois, de paille et de terre repose sur un ou plusieurs piliers en bois - *ntlouma* -, parfois sculptés, qui soutiennent les poutres en rônier. À proximité du vestibule, une chambre et son antichambre peuvent être réservées aux invités de marque de passage.

La cour, sur laquelle ouvre le vestibule est le véritable lieu de vie. L'ensemble des activités de la concession y prennent place à l'ombre des arbres ou d'un hangar : on s'y réunit, on y cuisine, on y prend ses repas. En cas d'intempérie, la cuisine peut se faire dans le vestibule ; il peut cependant arriver qu'on lui dédie une pièce qui deviendra un magasin avec un « Djakouma djourou », un garde-manger.

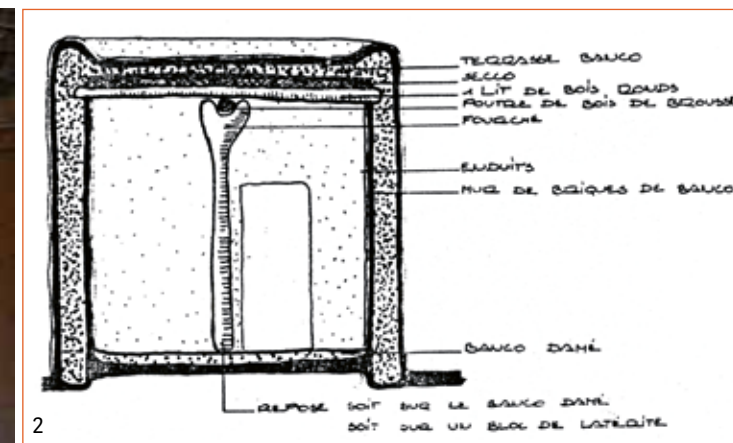
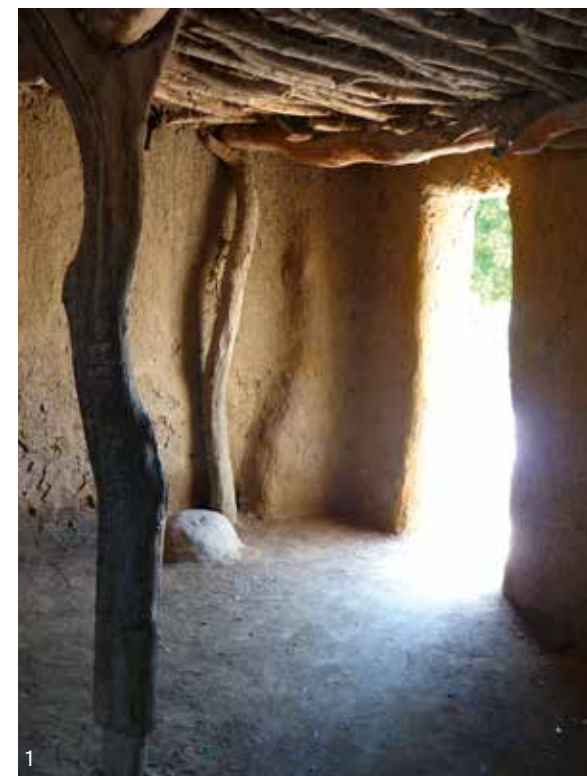
On peut y trouver un pigeonnier, les abris pour le bétail et des magasins. C'est à partir de la cour que sont distribués les espaces.

Les habitations sont organisées autour de la cour ; pour certaines, leurs portes ouvrent sous une véranda commune. Elles sont en général constituées d'une chambre et d'une antichambre, souvent exiguës (9 à 12 m²). Chaque épouse dispose d'une pièce pour elle-même et ses enfants en bas âge, et d'une antichambre (salon). Les deux espaces communiquent par une porte souvent encadrée de deux ouvertures ou par des niches. La porte est stylisée : simple ou de forme

crénelée, plus arrondie ou inspirée de l'architecture arabe. Les murs intérieurs peuvent présenter des enduits en terre, ou être badigeonnés à la chaux ou décorés de fresques.

Les latrines sont le plus souvent à ciel ouvert. La fermeture complète provoquerait des conditions d'insalubrité propices à la prolifération des insectes. L'espace est aussi utilisé pour la toilette.

Enfin, une pièce peut ouvrir sur la rue : elle est réservée aux garçons ou utilisée comme petit commerce pour la vente de produit de première nécessité : allumettes, cigarettes, thé, sucre etc...



1. Vestibule
2. Éléments constructifs traditionnels à Ségou
3. Mur de séparation entre chambre et antichambre
4. Détail d'une porte avec pivot.

5. Elèves apprenant le coran auprès du marabout.

III. Un projet urbain pour la construction en terre

Jacky Cruchon

Consultant urbanisme et
patrimoine

Boubacar Keita

coordinateur du projet à Ségou

1. UN PROJET POUR VALORISER LE BÂTI TRADITIONNEL

L'opération menée dans le quartier Somono a été définie avec l'AMM, pour convaincre élus et habitants de l'intérêt de préserver l'habitat en banco et d'en montrer les qualités culturelles, bioclimatiques, sociales et économiques, mais aussi la modernité ainsi que l'intérêt financier dû à son coût moindre.

Elle ambitionne de faire établir dans les collectivités des outils de planification urbaine qui protégeront le patrimoine bâti et naturel. Car, même si le droit malien le permet, ces règles ne sont pas appliquées. Actuellement, pour l'essentiel, la planification urbaine est initiée par l'État et ce, même quand les textes prévoient que la maîtrise d'ouvrage relève de la collectivité locale, les moyens humains et financiers au sein de celle-ci faisant défaut. L'outil juridique approprié est le plan d'urbanisme sectoriel (PUS). Lui donner une dimension patrimoniale fait appel à un cahier des charges nouveau et à un travail méthodologique d'investigation «à la parcelle». Jusqu'à présent, le fait que l'État soit, de fait, maître d'ouvrage génère des documents d'urbanisme «standardisés» quelles que soient les caractéristiques urbaines et paysagères du territoire. La déconcentration des prérogatives relatives à l'urbanisme n'a pas modifié cela. Ainsi, même quand les Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) signalent l'existence d'habitat traditionnel, aucun PUS à dimension patrimoniale n'est ensuite mis en œuvre par une commune malienne ou le ministère.

Elle ambitionne également de faire reconnaître l'importance de cet habitat comme logement, en particulier des populations les plus démunies, et à l'inscrire dans les politiques sociales du logement. Ce projet produit, de fait, du logement social à un coût 8 à 10 fois moins élevé que le



1. Début du chantier de restauration.
2. Atelier de sensibilisation au bâti en terre.

logement social public neuf, sans prendre en compte pour ce dernier les coûts d'aménagements urbains et la consommation d'espace, tout en logeant 3 à 4 fois plus d'habitants.

L'opération a aussi pour objectif de développer les savoir-faire et la formation des maîtres maçons, d'améliorer le cadre de vie par l'assainissement et la construction de foyers en banco ainsi que de créer de l'emploi et développer la fréquentation touristique.

Le projet comporte ainsi plusieurs axes avec :

- un volet étude : du bâti, des conditions sanitaires, des matériaux, de nouvelles techniques de construction en adéquation avec la tradition et la protection de l'environnement ;

- **un volet formation** : des artisans sur les techniques du banco, des habitants sur l'entretien de la construction, des guides ;
- **un volet social et santé** : mise en place ou réfection de puisards et latrines, réalisation de nouveaux foyers pour la cuisine ;
- **un volet économique** : nouveaux chantiers pour les artisans ; emplois pour 70 à 90 personnes du quartier pendant les 2 à 3 mois du chantier, développement du tourisme à terme ;
- **et un volet juridique et réglementaire** sur la propriété et la réglementation en matière d'urbanisme.

2. LES TRAVAUX : UNE MÉTHODE POUR LA RÉHABILITATION DU BÂTI EN TERRE

Cette opération pilote a permis de développer une méthodologie de travail et d'intervention sur le bâti en terre à Ségou.

1. Effectuer un état des lieux

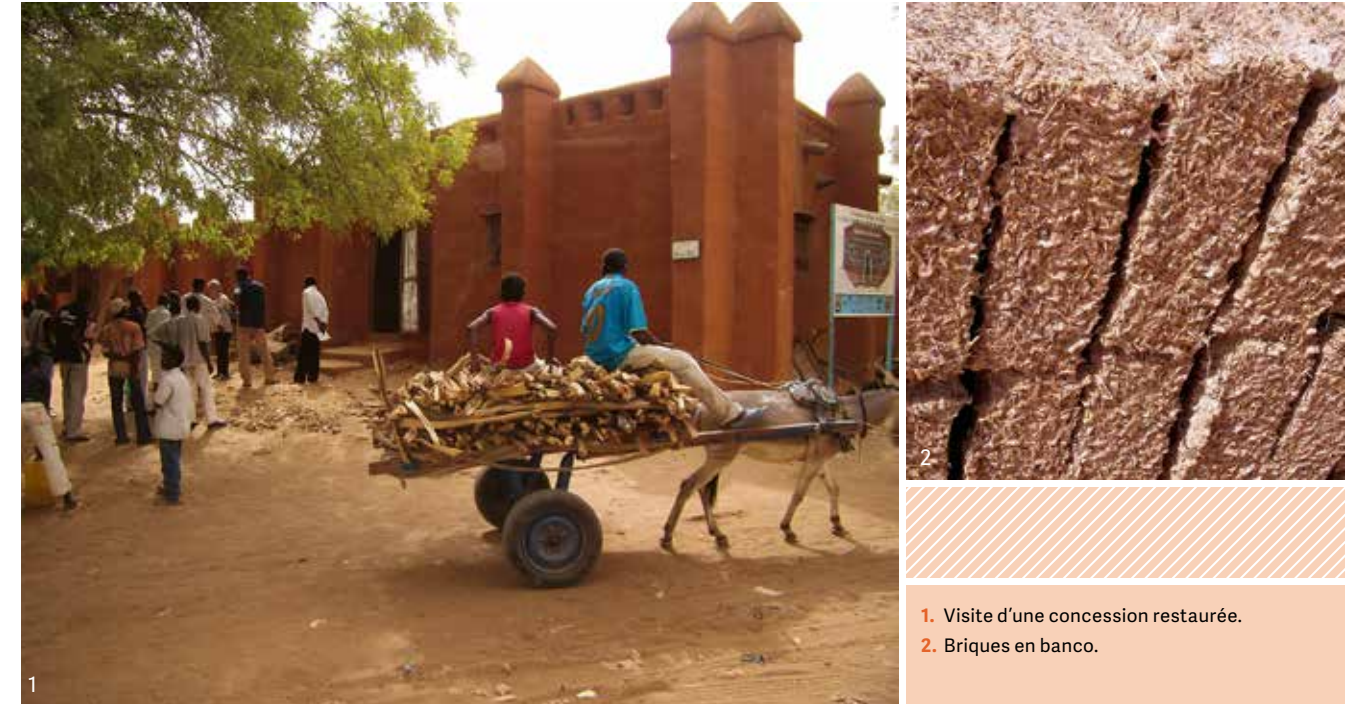
Un premier temps a été consacré à faire un état des lieux des concessions et de l'attitude des habitants au regard du banco. La découverte de l'état technique et sanitaire des concessions avec le maître maçon et les acteurs locaux souhaitant développer ce projet a permis de comprendre les modes constructifs, leurs évolutions et les besoins des habitants au regard d'une plus grande pérennité du bâti et d'une amélioration des conditions de vie des familles. Il a permis aussi de poser une condition essentielle à une éventuelle reproductivité du projet : la faiblesse économique de Somonosso et de ses habitants devait orienter les techniques de réhabilitation vers des solutions aussi pertinentes qu'économiques et donc écarter le recours à des intrants « extérieurs ».

Cet état des lieux a aussi montré que l'absence de puisards et de toilettes, outre les impacts sur le quotidien des résidents, jouait un rôle non négligeable sur les pathologies des murs en banco en favorisant la pénétration des eaux usées. Il en va de même au cours de l'accomplissement des tâches quotidiennes : stockage des bois et rangement des charrettes contre les murs, animaux au contact des parois etc. dégradent l'enduit et favorisent les entrées des eaux de pluie et de ruissellement. Enfin, la perte de l'habitude de l'entretien annuel (favorisé aussi par l'absence de bancotières à proximité du quartier et celles des hommes au moment de l'hivernage propice à ces travaux) rend encore plus fragiles les concessions.

Si le souhait de restaurer des îlots d'habitation ou « carrés » de Somonosso émane bien de Ségoviens, force est de constater que les regards sur cette technique de construction étaient fort différents au sein de la population locale. Le banco était perçu comme un mode constructif « pour les pauvres » qui n'ont pas les moyens de financer l'achat de parpaings en ciment pour les murs et de tôles pour les toitures, ou « pour les riches » qui peuvent accéder à des techniques plus onéreuses (briques compressées, adjonction de ciment, structure béton remplissage en terre etc..). Le regard négatif des habitants de Somonosso était renforcé par des difficultés de toutes origines empêchant un entretien régulier des concessions et donc une dégradation récurrente.

2. S'appuyer sur les savoir-faire locaux

La réhabilitation des concessions n'aurait pu se faire sans la présence de la Coopération Régionale des Artisans de Ségou et en particulier du maître maçon Fadiga Samounou, « héritier » des artisans de Djenné mais aussi, en particulier pour la réalisation des toitures, de contremaîtres et ouvriers du quartier.



1. Visite d'une concession restaurée.
2. Briques en banco.

Les murs en banco sont réalisés en quatre composants : briques, mortier, enduit et enduit de finition. Les briques sont réalisées sur le site de la bancotière en prélevant la terre à une certaine profondeur pour éviter le lessivage des terres de surface. Cette terre est mélangée à de l'eau, des tiges végétales - qui fibrent les briques -, des coques de riz ou/et de mil qui renforcent la dureté de la partie de la brique qui pourrait être exposée à la pluie. Ce mélange est moulé dans des moules en bois et séché au soleil. Les briques ainsi réalisées sont amenées sur le chantier. Il est possible d'améliorer leur résistance à l'érosion en ajoutant un peu de ciment dans leur confection. Il est aussi possible de réaliser des briques compressées par une machine ce qui améliore leur résistance. Ces briques, plus chères, sont alors utilisées pour les acrotères.

Fondations et soubassements des murs sont réalisés en terre et une barrière d'étanchéité est - ou devrait être - réalisée par la pose d'un plastique, voire par récupération des nombreux sacs plastiques qui jonchent rues, berges et champs. La solution efficace - mais trop onéreuse pour le quartier - est de réaliser fondations et soubassements en parpaings de ciment. Le mortier et l'enduit sont en « banco pourri » réalisés sur le chantier : la terre est mélangée avec des végétaux et de l'eau. Cette composition macère en bord de chantier, elle est mélangée et mouillée régulièrement. La durée de préparation est variable et seul le savoir-faire du maçon en fixe le terme. Le « pourrissement » du banco favorise une réaction physico-chimique qui donne à ce mélange une qualité de souplesse et surtout d'étanchéité qui fait que les murs pourraient être finis avec cet enduit, comme c'est le cas dans les

villages environnants. On pourrait qualifier cet enduit de « monocouche ».

Le banco rouge de Ségou est l'enduit de finition qui joue un rôle décoratif par sa couleur mais aussi d'amélioration de l'étanchéité de l'enduit précédent. Il est réalisé avec des argiles rouges spécifiques à ce secteur et une adjonction de beurre de karité. Ce beurre est résiduel d'usages plus « nobles » comme, entre autres, d'ingrédients de cosmétiques. Le banco rouge est posé à la main, son épaisseur est de quelques millimètres.

La toiture est plate, à base de bois. Les poutres sont en rôniers (variétés de palmiers) dont le tronc est divisé en quatre pour produire quatre poutres. La partie sommitale du tronc de plus faible section est utilisée comme linteau des baies.

Ces poutres sont posées sur les murs sur un lit de pierres pour éviter les effets de poinçonnement et leurs abouts entourés de plastique pour essayer de les protéger des termites. Pour lutter contre celles-ci, on utilise traditionnellement un insecticide naturel composé d'une décoction d'eau et de feuilles de nim et incorporé à la construction.

Les poutres peuvent être supportées par des poteaux reposant sur une pierre. Elles reçoivent ensuite sur la totalité de la toiture des « baguettes » (branches) de bois de brousse. Cette charpente est couverte d'un tissage végétal (souvent remplacé par du plastique en rouleau). C'est cet ensemble qui va recevoir la couverture de terre composée de plusieurs couches de « banco pourri », chaque couche étant tassée (battue) à l'aide d'une batte en bois. Cette phase nécessite un soin tout particulier, réservée à un maçon spécialisé et dédié à cette tâche ; il doit aussi assurer de bonnes pentes pour l'évacuation des eaux de pluies. Bien que cette exécution suffise à assurer une bonne étanchéité de la toiture, il arrive qu'aujourd'hui de l'huile de vidange soit posée sur la der-



Le chantier de restauration.

nière couche. Les premières pluies attesteront de la bonne étanchéité et les coulures des endroits où il faudra intervenir de nouveau. L'eau s'écoule à travers l'acrotère et une gargouille - en bois, en terre cuite réalisée par les potières de Kalabougou, sur l'autre rive du Niger, ou, aujourd'hui en zinc - qui a pour fonction d'éloigner le rejet d'eau le plus loin possible des murs.



Échanges sur les techniques de restauration entre Fadiga Samounou, Maître maçon à Ségou et Olivier Moles de CRAterre - ENSAG.

Les menuiseries sont traditionnellement en bois, les portes sur pivot sont confectionnées avec de larges planches. La serrure est en bois souvent sculpté ou bien la fermeture est assurée par une barre encastrée dans les murs.

L'ensemble de la conception de la concession et des décors, sculptures des pièces de bois notamment, constituent « une architecture qui parle » mais dont malheureusement aujourd'hui les paroles ne sont plus entendues.

Le maître maçon et son équipe ont mené à bien les premières restaurations avec un souhait de décors (piliers, acrotères) s'appuyant sur des documents historiques, qui ont stimulé un intérêt local et national pour cette architecture vernaculaire... mais ont aussi mis en évidence la nécessité de comprendre les points forts et points faibles de cette technique et donc un besoin de formation de l'ensemble des acteurs maliens et français.

3. Former, se former

Un état des lieux de concessions a été fait avant travaux pour appréhender les problèmes techniques initiaux et après travaux pour comprendre les travaux effectués et analyser les résultats obtenus. Cette démarche a débouché sur une formation sur le terrain et à l'élaboration d'un guide de recommandations.

> La formation

Des formations de maçons, réalisées par Sites & Cités avec le partenariat de CRAterre-ENSAG, ont porté sur le diagnostic des techniques et pathologies du bâti en terre, les méthodes de restauration, l'amélioration du système constructif en s'appuyant sur les modes opérationnels traditionnels et la mise en œuvre de techniques facilement reproductibles. Les jeunes des concessions faisant l'objet de travaux ont également participé au chantier intégrant ainsi les premiers apprentissages de la construction en banco.

La formation a associé la totalité des acteurs : maître maçon, contremaître, maçons, manœuvres, équipe d'animation au sens élargi. Au-delà des carences d'entretien, les principaux points suivants ont été mis en évidence :

- La question de l'eau : comment éviter les remontées capillaires (une barrière étanche en base de mur), les pénétrations d'eau (acrotères, enduits déchirés, écoulement des eaux de ruissellement vers les murs au sein même des concessions mais aussi depuis le domaine public). De manière générale, en sol comme en toiture, les parcours pour une évacuation optimale de l'eau sont à rechercher. Le drainage, l'entretien et la réparation des pieds et sommets des murs et piliers sont aussi fondamentaux.
- L'enjeu des menuiseries : pour des raisons d'économie, les menuiseries en bois ont été remplacées par

des menuiseries métalliques (qui, aussi, font « moderne »). Mais ces dernières agissant en traction sur la maçonnerie la dégradent alors que les portes traditionnelles en bois posées sur pivots ne provoquaient aucun effort sur les parois.

- La qualité de la terre pour fabriquer briques et enduits est nécessaire.
- La rareté (donc la cherté) du bois : les traditionnels linteaux réalisés avec une pièce de bois massive sont remplacés par des branches de bois de brousse ne supportant pas les charges. Une mise en œuvre essentiellement maçonnée des reports de charge a été expérimentée et généralisée.
- Développer une culture de l'entretien : une vigilance doit être portée sur les pratiques quotidiennes et domestiques qui concourent à favoriser la pénétration de l'eau (plantations au pied des murs, chocs divers, branches d'arbres qui usent l'enduit, lessives, vaisselles et toilettes au pied des parois etc.). Ces pratiques ancrées dans les habitudes demandent des interventions en modification ou réparation quasi immédiates (nettoyage de la végétation, protection des parois).

> Le guide de recommandations

Un guide de recommandations a été élaboré pour proposer à l'équipe d'animation et aux maçons une compréhension des processus de dégradation et de réhabilitation, mettant l'accent sur la prévention tant il est vrai qu'il est plus simple et plus économique de prévenir que de réparer. Le guide établit une liste des points de vigilance à regarder de manière systématique : environnement, fondations et soubassements, murs, ouvertures, toitures. Ce guide se veut être le support quotidien de l'équipe d'animation.

3. DE MULTIPLES ENJEUX

1. Connaissance et inventaire

L'architecture de Ségou a été peu explorée, les recherches se sont concentrées sur Djenné, Tombouctou ou le Pays Dogon. Des études restent donc à réaliser. Dans le cadre du partenariat avec le laboratoire de recherche CRATERre de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, un premier travail d'inventaire et de connaissance a été mené dans le quartier Somono¹. Une fiche-inventaire opérationnelle a été réalisée et expérimentée sur plusieurs concessions. Elle porte sur les qualités et l'état du bâti traditionnel, la connaissance architecturale et technique des constructions, l'organisation des bâtiments dans la parcelle, la connaissance de la cellule familiale, l'état sanitaire de la concession. Ce premier inventaire témoigne d'une grande richesse et diversité dans la qualité des détails architecturaux (portes, fenêtres, piliers, arcatures...), dans la technicité des assemblages... Des échanges méthodologiques ont eu lieu avec des inventaires menés dans le cadre du programme UNESCO fleuve-Niger dans plusieurs petites communes du Mali. Ces travaux qui permettent d'approfondir la connaissance de l'architecture pourraient également être menés dans le cadre des coopérations décentralisées, nombreuses au Mali.

2. La gouvernance du projet

Dès sa phase de conception, le projet a tenu à impliquer tous les acteurs clés : le conseil municipal, les directions nationale et régionale du tourisme, de l'urbanisme, de la culture, du développement social, des représentants de l'AMM, des artisans via la coordination régionale des artisans de Ségou, de l'Association des guides touristiques, des Chefs des Quartiers, la presse écrite et parlée, les

1. Ce travail a été réalisé par une étudiante, Florie Dejeant, en 2009 et retracé dans son mémoire (voir bibliographie).



1. Fiche d'inventaire d'une concession du quartier Somono, établie par Florie Dejeant dans le cadre de son étude.
2. Acrotères et gargouilles.
3. Foyer en banco.
4. Pose du dernier enduit.

notables du quartier Somono, les Associations des Femmes et des Jeunes du quartier, l'Ordre des Architectes du Mali, etc.

Pour le suivi de l'exécution du projet, un comité de pilotage placé sous la présidence de la ville de Ségou, représentée par le Président de la Commission des Jumelages et Coopération décentralisée, rassemble l'ensemble des acteurs pour non seulement décider des actions et initiatives à prendre en compte mais aussi assurer le suivi de l'exécution des travaux à court, moyen et long terme, dans l'optique de pérenniser l'entretien des concessions restaurées. Le maître maçon et le coordinateur du projet en sont membres. Ce comité pilote les actions sur le terrain. Le choix des concessions à restaurer est effectué collectivement avec notamment les notables et le chef du quartier pour être conforme aux besoins et aux priorités du quartier et des habitants.

Pour une plus grande fiabilité, le comité de pilotage a mis sur pied une équipe, le « Comité de gestion », chargée d'appuyer les bénéficiaires dans la phase d'identification des îlots et d'animer le projet. Présent de façon permanente sur le terrain, le Comité mène des actions d'information et de sensibilisation sur l'architecture de terre mise en œuvre à Ségou, au Mali et dans le monde. Il promeut les travaux d'entretien permettant d'assurer une durée de vie supérieure aux murs et toitures et un coût moindre de remise à niveau du bâti ; il définit les travaux à effectuer, identifie s'ils relèvent de l'entretien simple ou d'une restauration plus lourde. La sensibilisation des habitants est importante dans la démarche du projet : le programme annuel des travaux leur est présenté à la fois par le griot et le chef de quartier et par le Comité de pilotage et son émanation, le comité de gestion.



Ouverture du magasin du patrimoine, en 2009.

L'accompagnement et l'entretien de l'architecture de terre ont aussi été facilités par l'ouverture d'un Magasin du patrimoine en 2009 au cœur de Somonosso, l'éloignement des bancotières constituant un obstacle important pour l'approvisionnement. Le Magasin du Patrimoine, par sa proximité, a permis aux habitants d'acquérir des matériaux en petites quantités et de se faire prêter du matériel afin d'assurer plus régulièrement et à moindre coût l'entretien



Réunion de l'Association des femmes de Ségou, dans le cadre du chantier de restauration en banco.

de leurs concessions. De plus, le projet rémunère un maçon du quartier, à la demande, lorsque les habitants le sollicitent pour les aider dans leurs travaux d'entretien. Les médias ont aussi été sollicités, la radio diffuse des spots pour informer et sensibiliser à l'entretien du bâti.

3. La mobilisation de la société civile

Pour une approche plus participative, des associations et comités ont été créés en vue d'une plus grande prise en charge des attentes des populations. Ainsi sont nées des associations comme « Ségou Patrimoine » ou l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Somonosso. S'est ainsi développée une synergie entre différentes structures qui ne collaboraient pas ensemble, grâce notamment

à des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation. Les autorités communautaires, les femmes et les jeunes peuvent échanger et partager autour de la notion de patrimoine culturel matériel et immatériel avec la mairie de Ségou, pour une meilleure conservation de leur habitat. Les textes législatifs et réglementaires ainsi que les différentes conventions ratifiées par le Mali dans le domaine sont présentés et expliqués afin d'inciter les autorités communautaires, politiques et administratives à une meilleure connaissance et compréhension du patrimoine culturel, mais aussi de sa sauvegarde. Ces structures mises en place par les populations elles-mêmes constituent des relais entre la Mission Culturelle, la Mairie et Sites & Cités à travers son représentant et les communautés. Chaque leader constitue un maillon de la chaîne de la communication.

Les femmes et filles, plus nombreuses à demeure du fait des départs des hommes pour rechercher du travail hors de la région de Ségou, jouent un rôle essentiel dans la prise de conscience de l'intérêt du projet. Les associations féminines du quartier ont en particulier participé à la construction de foyers améliorés en banco. Réalisés à partir des matériaux utilisés pour les restaurations, ils contribuent, contrairement aux récents foyers métalliques, à éviter les accidents domestiques, tout en réduisant aussi la consommation de bois. Des formations pour les fabriquer sont dispensées aux femmes pour qu'elles puissent en réaliser pour leurs familles ou, à titre onéreux, pour d'autres concessions.

Une certaine fierté se manifeste autour du bâti en terre. Le complexe d'habiter dans des maisons en terre s'est effrité. De plus en plus, des bâtiments importants ont leurs façades en banco. Des personnalités construisent leur maison en banco ou des magasins, comme dans le quartier des antiquaires, sont élevés en terre.

4. Le développement touristique

Cette opération est aujourd'hui repérée par les services publics et largement présentée lors de congrès, séminaires et venues de personnalités, mais aussi pendant le Festival du Fleuve Niger.

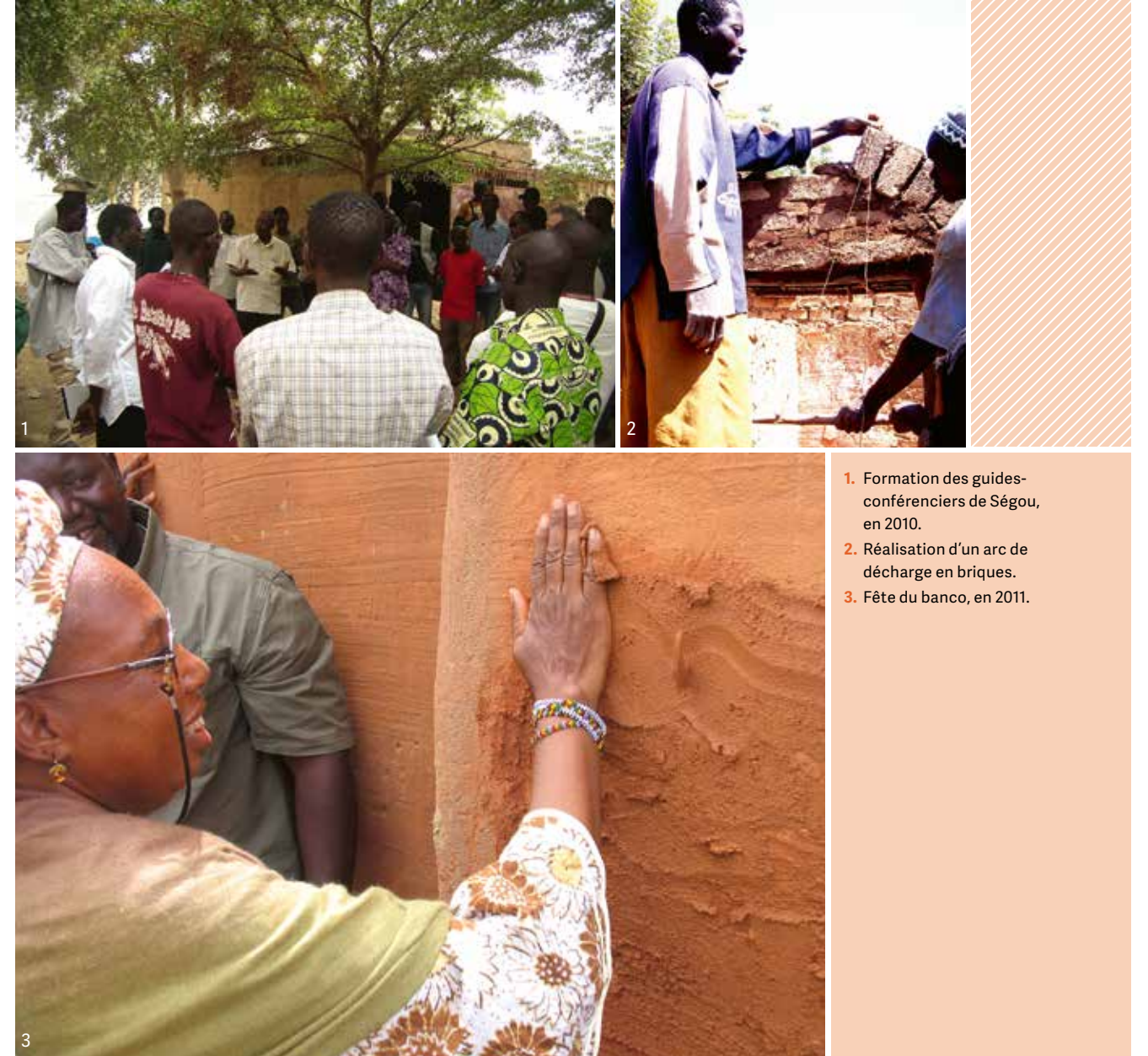
La ville de Ségou apparaît encore, en dehors de la période du festival du Fleuve Niger, comme une ville de passage. Les circuits proposaient essentiellement la visite du quartier colonial, Ségou Koro (« l'ancien » Ségou), et de l'île des potières mais ils ignoraient son cœur historique. Avec le partenariat d'Angoulême, ville jumelée à Ségou, des cycles de formations ont été proposés aux 30 guides autour des thèmes de la construction et de l'architecture de terre. Une exposition a été présentée dans le quartier, des cartes postales reprenant des fixés sous verre interprétant les chantiers, réalisés par un artiste malien, ont été éditées. Une signalétique a été installée à l'entrée de la ville et du quartier, afin d'inscrire Somonosso dans les parcours de visites.

Enfin, reprenant le concept développé à Djenné où la pose de l'enduit sur les murs de la mosquée fait l'objet d'une cérémonie festive associant maçons et habitants, **une fête du banco** est organisée à Ségou au moment du festival du Fleuve Niger en février à laquelle s'associent les autorités locales. Les habitants, dont les femmes (ce qui est une nouveauté dans cette région du Mali), aidés des maçons, effectuent ensemble les petits travaux d'entretien de leur concession et ré-enduisent les façades de banco rouge avant la saison des pluies.

Depuis 2006-2007, le projet s'est traduit par la **restauration de 76 concessions sur 10 ilots**. Les restaurations ont concerné les murs extérieurs et les toitures. L'installation de latrines et de puisards a considérablement amélioré les conditions de vie et d'hygiène. 50 à 70 emplois temporaires

sont créés pendant 60 à 90 jours pour des maçons, des jeunes, des menuisiers... Les maçons et le complément de la main-d'œuvre fournie par les bénéficiaires sont choisis en priorité parmi les gens du quartier. L'objectif recherché ici est de faire bénéficier le quartier des avantages du projet. Les familles participent au projet en apportant une contribution financière non prédéterminée, mais aussi en fournissant la main-d'œuvre non qualifiée : deux personnes au moins pendant toute la durée des travaux au sein des familles concernées. Mais du fait de l'extrême pauvreté, l'apport financier des familles est très difficile.

En dehors de ce programme, les maçons sont aujourd'hui plus souvent sollicités pour des travaux en banco que ce soit pour l'entretien ou pour des constructions neuves, témoignant d'un regain d'intérêt pour l'architecture en terre. L'activité a aussi des retombées dans le quartier pour les vendeurs de beurre de karité, de seccos, des confectionneurs de briques...



1. Formation des guides-conférenciers de Ségou, en 2010.
2. Réalisation d'un arc de décharge en briques.
3. Fête du banco, en 2011.



Concession avant travaux, en décembre 2006
et après travaux, en mars 2007.



Ruelle avant travaux, en décembre 2006 et
après travaux, en mars 2007.

IV. Continuité du projet en temps de crise

Boubacar Keita

Coordinateur du projet à Ségou

Madani Niang

Conseiller municipal de Ségou

Nohan Sow

*Conseiller technique au ministère
malien de la Réconciliation nationale*

1. LE CONTEXTE DE CRISE

Difficulté du suivi pour les partenaires et ralentissement des échanges

Dès ses débuts, le projet a été conçu de sorte que la société civile, au-delà des décideurs institutionnels, s'approprie le projet et soit invitée elle aussi à faire sa part de travail pour le développement de ces constructions traditionnelles et la promotion touristique de la ville de Ségou à travers son patrimoine bâti. Rapidement, des hôteliers, des restaurateurs, des promoteurs privés, des centres culturels ont eu recours à des constructions en terre, ou leur crépisage en banco rouge, ou en banco amélioré¹. Des habitants ont construit leur maison en banco, plutôt qu'en parpaings. Le projet est en partie à l'origine de cet engouement à travers ses premières restaurations qui ont été un succès. Ces indicateurs attestent d'une prise en charge du projet au niveau local.

Cependant, depuis 2007, le Nord du Mali est secoué par plusieurs attaques terroristes menées par le groupe Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). La situation de Ségou depuis cette date est caractérisée par un très important afflux de réfugiés, et une chute considérable des revenus liés au tourisme. Ces deux facteurs à eux seuls permettent de comprendre les difficultés des Ségoviens et la baisse de revenus d'une population déjà très fragilisée.

Au niveau du tourisme, la situation a été plus que catastrophique. Ce fut le chômage forcé pour des guides touristiques. Beaucoup d'entre eux ont quitté Ségou pour le Burkina Faso afin de continuer leur métier. Certains sont allés s'installer

¹. Briques de terre crue réalisées, par compression, avec une machine et éventuellement avec ajout de ciment.



Boubacar Keita, coordinateur du projet et Kalilou Thiéro, ancien chef du quartier Somono.

à Bamako ou dans leur village d'origine. Pour la minorité restée à Ségou, c'est la reconversion dans d'autres activités avec plus ou moins de réussite. Jusqu'à présent, la situation de ces guides est très précaire.

Avec la crise, dans l'ensemble du pays, certaines collectivités ont suspendu leurs projets de coopération, les déplacements étant devenus difficiles et risqués. La dynamique de coopération franco-malienne s'est affaiblie dans la plupart des domaines d'intervention pour privilégier les actions d'urgence.

À Ségou la continuité du projet a été assurée par l'entretien des bâtiments et la restauration de certaines concessions grâce à l'implication de l'équipe technique composée de représentants de la mairie, des techniciens et du chef de quartier, de la population et l'appui de *Sites & Cités*. Le suivi de l'évolution se fait par des actions de sensibilisation de la population organisées sur place par Boubacar Keita, coordinateur du projet. Ces difficultés sont compensées par une activité continue de communication et d'information entre les porteurs du projet au Mali et *Sites & Cités* à travers des messages, des photos et des films des activités menées sur le terrain. Mais aussi par la présence continue du coordinateur du projet, délégué par le ministère malien de la Solidarité et de l'Action humanitaire. Et les échanges se poursuivent par la venue en France d'acteurs du projet.

2. LES POPULATIONS DÉPLACÉES

En raison de son lien avec le fleuve Niger, plus particulièrement avec le port fluvial, le quartier Somono a toujours été une terre d'accueil pour les populations venues du nord. Depuis 2012, il y a eu plus de 24 000 déplacés à Ségou. Les écoles, les bâtiments en cours de construction ont tous été occupés. Grâce au projet et aux nombreuses restaurations opérées, l'accueil et l'hébergement d'un grand nombre de déplacés du nord, les populations victimes des exactions djihadistes des régions de Tombouctou, Kidal et Gao ont été facilités. La solidarité locale notamment de la part des familles ségoviennes des ressortissants du nord, mais aussi nationale et internationale, a permis de réduire les conséquences désastreuses liées à une telle crise. Ainsi la famine n'a pas touché cette région. Cependant, pour des familles déjà à très faible revenu, leur séjour forcé à Ségou a été très éprouvant. Il s'agit d'une population vulnérable et démunie,



Exposition photographique pendant le chantier du quartier Somono.

soumise aux pressions de la mondialisation et confrontée à des rudes épreuves de survie quotidienne. C'est pour cette raison que tout bon programme d'éducation au patrimoine doit s'accompagner de projets de développement. De nos jours, les actions doivent dépasser la simple diffusion des textes législatifs et réglementaires régissant le patrimoine culturel. Elles doivent porter surtout sur une plus grande responsabilisation des communautés et des collectivités². À cela s'ajoute des activités économiques en leur faveur, seuls moyens de leur faire partager les objectifs et notions de conservation et de valorisation. Les actions de sensibilisation menées ne pourront atteindre des résultats efficaces et durables, s'il n'y a pas d'action de développement qui les sous-tendent.

2. Comme le stipule la loi du 30 décembre 2010 relative à la protection et à la promotion du patrimoine culturel national.

Perspectives

Boubacar Keita
Coordinateur du projet à Ségou

Madani Niang
Conseiller municipal de Ségou

Nohan Sow
Conseiller technique au ministère
malien de la Réconciliation nationale

Perspectives

Aujourd'hui, il s'agit bien d'ancrer la mise en valeur du bâti en banco à Ségou et au Mali par l'implication juridique et réglementaire des partenaires (collectivités, AMM, ministères) à travers les PUS patrimoniaux, l'implication des différents ministères compétents en matière d'urbanisme, de développement social et d'économie solidaire, de culture, logement, tourisme, par la recherche de financements croisés permettant de démultiplier l'expérience de Somonosso, l'extension de l'incitation à l'entretien à d'autres secteurs de la ville selon les demandes des chefs de quartier et des décideurs locaux, la création d'équipements en banco pour les habitants de quartier, qui permettront la promotion d'une architecture en terre contemporaine, le développement d'actions de formations des habitants et des maçons, et enfin, par la pérennisation de la fête du banco, source de solidarité et de reconnaissance. Ce sont à la fois les outils adaptés, la connaissance et la sensibilisation des décideurs et des habitants, une prise de conscience collective de l'intérêt de ce bâti comme cadre de vie et de développement économique, qui permettront de maintenir ce patrimoine unique et fragile.

Les premières campagnes de restauration ayant recueilli un accueil très favorable tant au niveau local que national, la ville de Ségou et le ministère de l'urbanisme ont, dans le cadre de la planification urbaine, désigné une équipe de maîtrise d'œuvre pour réaliser un volet patrimonial dans le plan d'urbanisme sectoriel du quartier. Pour la première fois au Mali un Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS) visant à protéger l'habitat et l'architecture traditionnelle a été initié dans un quartier qui ne possède pas de monuments historiques, culturels ou culturels. Ce travail bien engagé, et appuyé par les habitants et le chef du quartier, a été suspendu en raison des événements qu'a traversés le Mali depuis fin 2012, puis repris et adopté en 2015.

La Mission culturelle de Ségou créée en 2012, rattachée à la Direction Nationale du Patrimoine culturel, est chargée d'assurer la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'inventaire, de préservation et de promotion du patrimoine culturel. L'essentiel de sa mission réside dans le fait de familiariser les habitants ou les communautés du site avec leur patrimoine en vue d'éveiller en eux un sentiment de fierté. L'adhésion des communautés aux objectifs de protection du patrimoine culturel est la tâche la plus essentielle dans toute démarche de conservation car il s'agit de changer des comportements en agissant sur les mentalités et les modes de penser.



Concession avant travaux, en août 2016
et après travaux, en mars 2017.

Récemment, la Mission culturelle de Ségou a entrepris l'inscription à l'inventaire du quartier Somono afin de le protéger. Cette action a abouti à une déclaration de sauvegarde par décret pris en Conseil des Ministres, le 26 septembre 2016. Somonosso est ainsi devenu le premier ensemble urbain d'architecture de terre protégé au Mali.

Bibliographie

- BEAUDOIN Gérard, *Soudan occidental, histoire et architecture*, Paris, 1998
- BIME André, *Ségou, vieille capitale*, Angoulême, imprimerie Corignand et Lachanaud, 1952
- Collectif, *Des architectures de terre ou L'avenir d'une tradition millénaire*, Centre Georges Pompidou, 1982
- CONDÉ Maryse, *Ségou, les murailles de terre*, Editions Robert Laffont, 1984 et *Ségou, la terre en miettes*, Éditions Robert Laffont, 1985
- CRAterre, collectif, *Traité de construction en terre*, Editions Parenthèses, Marseille, 2006
- CRUCHON Jacky et ORTIZ Marylise, « Une démarche de projet urbain pour un bâti en terre : l'exemple du quartier Somono à Ségou (Mali) », dans *Les Villes africaines et leurs patrimoines*, Séminaire du 11 octobre 2011, Riveneuve Editions, pp. 147-158
- DEJEANT Florie, *Inventaire architectural, technique et anthropologique du bâti du quartier Somono à Ségou, Mali*, Rapport de Stage DSA-Terre 2008-2010, Février 2010
- DOMIAN Sergio, *Architecture soudanaise, Vitalité d'une tradition urbaine et monumentale*, Edition L'Harmattan, Paris, 1989
- DUMESTRE Gérard, *La geste de Ségou racontée par les griots Bambara*, Armand Colin, Classiques africains, Agecoop, Paris, 1979
- FONTAINE Laetitia et ANGER Romain, *Bâtir en terre, du grain de sable à l'architecture*, Editions Belin/Cité des Sciences et de l'Industrie, 2009
- GALLIENI Joseph-Simon, *Mission d'exploration du Haut-Niger, voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou), 1879-1881, par le Commandant Gallieni*, Hachette, 1885
- GEBELIN Jacques, *Les Européens à Ségou*, Société de géographie commerciale de Bordeaux, 2^e série, 1890
- KEITA Boubacar et ORTIZ Marylise, « Un exemple de coopération pérenne : Ségou, avant et après 2012. Un projet de restauration du bâti en banco », dans *Mali, post-crise, de nouvelles perspectives pour le patrimoine*, Séminaire du 23 juin 2014, Riveneuve Editions, pp. 25-32
- KESTELOOT Lilyan, *Epopée Bambara, Da Monzon de Ségou*, Fernand-Nathan, Paris, 1972
- KONARÉ BA Adame, *L'épopée de Ségou, le pouvoir guerrier*, Pierre Marcel Favre édit., coll. Centre Europe Tiers Monde, Lausanne, 1987
- MAGE Eugène, *Voyage dans le Soudan occidental*, Hachette, Paris, 1868
- MONTEIL Charles, *Les Bambara de Ségou et du Kaarta*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1924, rééd. 1977
- MONTEIL Charles, *Les empires du Mali, étude d'histoire et de sociologie soudanaises*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1929, rééd. 1968
- OUALLET Anne, « Perceptions et réutilisations patrimoniales en Afrique. Quelques exemples maliens », dans *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003, pp. 59-76
- PAGEARD Robert, *Notes sur les Bambaras de Ségou*, 1957
- PARK Mungo, *Les trois voyages de Mungo Park au Maroc et dans l'intérieur de l'Afrique (1787-1804) racontés par lui-même*, Bibliothèque d'aventures et de voyages, 34^e vol, M. Dreyfous, Paris, 1882
- PARK Mungo, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, La Découverte/Poche, 2009 (traduction : Jean-Henri Castéra et Adrian Adams)
- PHILIPPE Sébastien, *Ségou, une région d'histoire*, Memoria, Bamako, 2013
- SOLEILLET Paul, *Voyage à Ségou, 1878-1879*, rédigé d'après les notes et les journaux de voyage de Soleillet par Gabriel Gravier, Challamel aîné, Paris, 1887
- TAUXIER Louis, *Histoire des Bambara*, Geuthner, Paris, 1942

Crédits Photographiques

Toutes les photographies de l'ouvrage, sauf celles mentionnées ci-dessous, sont propriété de *Sites & Cités remarquables de France*

p. 17 : La maison des Sofas (Ségou). FR ANOM. Aix-en-Provence FR ANOM 8Fi121b/58 - Tous droits réservés

p.19 : Porte du tata d'El Hadj (Ségou). FR ANOM. Aix-en-Provence FR ANOM 8Fi121b/59 - Tous droits réservés

p.19 : La tente du colonel Archinard. FR ANOM. Aix-en-Provence FR ANOM 8Fi121b/90 - Tous droits réservés

p.21 : Ségou. La Résidence. FR ANOM. Aix-en-Provence FR ANOM 30Fi12/17 - Tous droits réservés

p.21 : Ségou vue du Ciel. L'illustration n°4852 L'Œuvre De La France En Afrique Occidentale

p.21 : Le port de Ségou. FR ANOM. Aix-en-Provence FR ANOM 30Fi17/100 - Tous droits réservés

p.27 : Plan de la concession n°11 de Ségou, réalisé en 2009 par Florie Dejeant © Florie Dejeant

p.29 : Détails constructifs d'un toit de Ségou. In *L'habitat traditionnel au Mali. Région de Ségou*. Rapport réalisé par Hélène Suain et Modibo Sangaré le 28 avril 1983 dans le cadre du programme Centre de Technologie Adaptée (MLI/80/001) © PNUD

p.37 : Fiche inventaire n°14, réalisée en 2009 par Florie Dejeant © Florie Dejeant

p.49 : Concession avant travaux, le 28 septembre 2016 © Boubacar Keita

p. 49 : Concession après travaux, le 7 mars 2017 © Boubacar Keita

Direction de la publication

Marylise Ortiz, directrice de Sites & Cités remarquables de France

Coordination éditoriale

Jonathan Fedy, chargé de mission patrimoine et coopération internationale, Sites & Cités remarquables de France

Rédaction et relecture

Jacky Cruchon, consultant urbanisme et patrimoine

Etienne Féau, conservateur en chef du patrimoine au ministère de la Culture

Jonathan Fedy, chargé de mission patrimoine et coopération internationale, Sites & Cités remarquables de France

Boubacar Keita, coordinateur du projet de restauration du quartier Somono de Ségou - ministère malien de la Solidarité et de l'Action humanitaire

Madani Niang, conseiller municipal de la Ville de Ségou

Marylise Ortiz, directrice de Sites & Cités remarquables de France

Nohan Sow, conseiller technique au ministère malien de la Réconciliation nationale

Margaux Vauclin, stagiaire, étudiante master patrimoine et musées de l'université Bordeaux-Montaigne

Remerciements

Ce projet n'aurait sans doute jamais vu le jour sans l'appui indéfectible de feu Kalilou Thiéro, chef du quartier Somono dont nous souhaitons saluer la mémoire.

Sites & Cités remercie chaleureusement Bruno Favel, chef du département des affaires européennes et internationales au ministère de la Culture, France Quemarec, responsable du pôle de coopération patrimoniale et formation et Etienne Féau, conservateur du patrimoine au ministère de la Culture, Anne-Marie Mevel-Reingold, chargée de mission auprès du délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère malien de la Solidarité et de l'Action humanitaire, l'Association des Municipalités du Mali, son président Boubacar Bah, et Samba Hama Maiga, chargé de programmes, le laboratoire CRAterre-ENSAG et notamment Olivier Moles, enseignant et Florie Dejeant.

Sites & Cités remarquables de France tient à exprimer sa profonde reconnaissance aux conseillers municipaux de Ségou, à Sékou Thiéro, chef du quartier Somono, à l'Office malien du tourisme et de l'hôtellerie, à la Coordination régionale des artisans de Ségou, à l'Association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine Somono, au Comité d'entretien des îlots restaurés, au Comité de pilotage du projet architecture de terre du quartier Somono.

Enfin, Sites & Cités salue le soutien permanent de Boubacar Keita, coordinateur du projet de Ségou, détaché par le ministère malien de la Solidarité et de l'Action humanitaire, des chefs de quartiers, du président du Comité de jumelage de Ségou, de Madani Niang, conseiller municipal, et de Fadiga Samounou, maître maçon.

Conception graphique

Céline Collaud

Impression

FlashCompo, Bayonne

Édition : septembre 2017



L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux



Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux - France
Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr



> **Une association créée en 2000** pour regrouper les villes et territoires porteurs d'un site patrimonial remarquable, et les villes et pays signataires d'une convention Villes ou Pays d'art et d'histoire ou en cours de candidature

> **Un réseau regroupant plus de 220 collectivités, soit 1200 communes** de toute échelle, des bassins de vie très denses aux communes les plus rurales, partageant une vision moteur du patrimoine, source de culture mais aussi de renouvellement des dynamiques sociales, économiques et environnementales

> **Une plateforme pour échanger au niveau national et international** des compétences, des expériences et des interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme : protection, gestion, médiation et valorisation

> **Un espace de conseil, d'expertise et d'accompagnement des collectivités** en termes de stratégies d'actions, de méthodes et d'outils

> **Un centre de ressources**, assurant une veille juridique et technique sur les politiques patrimoniales et leurs outils

> **Un représentant et relais** des interrogations et recommandations des collectivités auprès des instances nationales et des assemblées parlementaires

> **Un champ d'action très étendu incluant** : séminaires, formations et ateliers à destination des différents acteurs du patrimoine, élus et techniciens, commissions et groupes de travail autour de thèmes actuels : habitat, patrimoine et développement durable, gestion et fiscalité du patrimoine, reconversion du patrimoine, patrimoine et tourisme, le label Villes et Pays d'art et d'histoire, évolution des politiques du patrimoine, etc.

> **Une association développant partenariats et échanges** avec les ministères, les collectivités territoriales et leurs réseaux, et de nombreux autres acteurs du patrimoine, au niveau national et international



Depuis sa création, en 2000, *Sites & Cités remarquables de France* développe des échanges internationaux autour de l'urbanisme patrimonial, de la législation des centres anciens, de la gouvernance urbaine, du développement durable, du tourisme culturel et de la sensibilisation des publics au patrimoine.

Ainsi, au Mali, le chantier pilote de restauration en banco du quartier Somono, à Ségou, sert les objectifs d'une meilleure protection de ce bâti traditionnel et d'une plus grande sensibilisation des habitants et des autorités à l'intérêt de la construction en terre.

Cet ouvrage témoigne de 10 ans de travaux de coopération, au bénéfice direct d'un millier d'habitants du quartier historique de Ségou.



L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

